

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 novembre 2023 à 18h00

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
2 AIX-LES-BAINS	T CAMUS Gilles	Pouvoir de Marina FERRARI
3 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4 AIX-LES-BAINS	T DUBOUCHET-REVOL Karine	Arrivée après la 1 ^{re} délibération
5 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
6 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
7 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
8 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Arrivée après la 1 ^{re} délibération
9 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	Pouvoir de Lucie DAL PALU
10 AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
11 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
12 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
13 AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	
14 BOURDEAU	S ARDOUVIN Michel	
15 BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
16 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
17 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
18 ENTRELACS	T COCHET Claire	
19 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
20 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
21 GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
22 GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
23 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
24 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
25 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
26 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
27 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
28 MERY	T FONTAINE Nathalie	
29 MERY	T ROULET Stéphane	
30 MOUXY	T FILIPPI Laurent	
31 MOUXY	T RAVANNE Catherine	
32 PUGNY CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	
33 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
34 SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	
35 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
36 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
37 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
38 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
39 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	
40 VOGLANS	T BERNON Martine	Pouvoir d'Yves MERCIER

17 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	BRAUER Michelle
BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
MOTZ	CLERC Daniel
SERRIERES EN CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte
VIONS	ARRAGAIN Manuel

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 novembre 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 22 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 38 présents et 8 procurations

Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 8 Année : 2023
 Exécutoire le : 16 NOV. 2023
 Publiée / Notifiée le : 16 NOV. 2023
 Visée le : 16 NOV. 2023

FINANCES Budget Eau potable 2023 - Décision modificative n°3

Monsieur le Président, après lecture du rapport relatif aux éléments constitutifs de modifications budgétaires, indique qu'il convient d'autoriser une décision modificative pour procéder aux ajustements de crédits.

Section de fonctionnement :

Le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement est inchangé. L'autofinancement est diminué de 190 000 euros.

Dépenses

	Inscription
Ecritures d'ordre	
023	
OPERATIONS FINANCIERES	- 190 000,00
Opérations réelles	
011	
CENTRE	+ 90 000,00
NORD	+ 50 000,00
SUD	+ 50 000,00
Total général	-

Recettes

Sans objet

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement sont minorées de 190 000 euros.

Dépenses

	Inscription
Opérations réelles	
21	
PAS DE SERVICE	- 190 000,00
Total général	- 190 000,00

Recettes

	Inscription
Ecritures d'ordre	
021	
OPERATIONS FINANCIERES	- 190 000,00
Total général	- 190 000,00

Le détail des modifications est présenté dans le rapport annexé.
L'équilibre général du budget est maintenu.

Les tableaux de synthèse pour chacune des deux sections budgétaires, sont annexés à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la décision modificative précitée.

Aix-les-Bains, le 14 novembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



Le secrétaire de séance,
Florian MAITRE

A handwritten signature in blue ink that reads "Florian Maitre". It is written over a blue line that starts from the name and extends downwards and to the right.

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 40
- Présents et représentés : 48
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

FINANCES
Budget Eau potable 2023 - Décision modificative n°3

Monsieur le Président indique qu'il convient d'autoriser la décision modificative ci-après pour procéder à des ajustements de crédits.

Le dernier budget exécutoire est modifié par les opérations suivantes :

Mesures nouvelles :

FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement est inchangé. L'autofinancement est diminué de 190 000 euros.

- Dépenses :

	Inscription
Ecritures d'ordre	
023	
OPERATIONS FINANCIERES	
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 190 000,00
réduction virement à la section investissement	- 190 000,00
Opérations réelles	
011	
CENTRE	
61523 VOIES ET RESEAUX	+ 90 000,00
Surplus de réparation réalisées sur le secteur mis en exploitation avec Veolia et sur la Régie	+ 90 000,00
NORD	
61523 VOIES ET RESEAUX	+ 50 000,00
Surplus de réparation réalisées sur le secteur mis en exploitation avec Veolia et sur la Régie	+ 50 000,00
SUD	
61523 VOIES ET RESEAUX	+ 50 000,00
Surplus de réparation réalisées sur le secteur mis en exploitation avec Veolia et sur la Régie	+ 50 000,00
Total général	-

- Recettes :

Sans objet

INVESTISSEMENT

- Dépenses :

Les dépenses et les recettes de la section d'investissement sont minorées de 190 000 euros.

	Inscriptions
Opérations réelles	
21	
CHEMIN DES GOLIETTES, RUE DE CHATEAUBRIAND	
Opération décalée sur 2024	- 90 000,00
GSA-BERGE DE LA LEYSSE	
Opération décalée sur 2024	- 80 000,00
RENFORCEMENT AIX	
opération décalée en 2024	- 20 000,00
Total général	- 190 000,00

- Recettes :

	Inscriptions
Ecritures d'ordre	
021	
PAS D'OPERATION	
réduction virement de la section de fonctionnement	- 190 000,00
Total général	- 190 000,00

L'équilibre général du budget est maintenu.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES				A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 122 550.00				4 312 550.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 433 030.00				1 433 030.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	655 000.00				655 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	62 000.00				62 000.00
Total des dépenses de gestion des services		6 272 580.00		190 000.00	190 000.00	6 462 580.00
66	CHARGES FINANCIERES	283 000.00				283 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	92 000.00				92 000.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 647 580.00		190 000.00	190 000.00	6 837 580.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 728 752.76		-190 000.00	-190 000.00	2 538 752.76
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 659 489.00				1 659 489.00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 388 241.76		-190 000.00	-190 000.00	4 198 241.76
TOTAL		11 035 821.76				11 035 821.76

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	11 035 821.76
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	9 225 680.00				9 225 680.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion des services		9 225 680.00				9 225 680.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Total des recettes réelles d'exploitation		9 225 680.00				9 225 680.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	327 366.00				327 366.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		327 366.00				327 366.00
TOTAL		9 553 046.00				9 553 046.00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 482 775.76
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	11 035 821.76
---	----------------------

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-190 000.00
--	--------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES		A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL =(RAR+VOTE)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	63 000.00				63 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 504 965.21				6 314 965.21
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 655 000.00				4 655 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	11 222 965.21	655 465.21	-190 000.00	-190 000.00	11 032 965.21
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	828 000.00				828 000.00
	Total des dépenses financières	828 000.00				828 000.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	12 050 965.21	655 465.21	-190 000.00	-190 000.00	11 860 965.21
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	327 366.00				327 366.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000.00				500 000.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	827 366.00				827 366.00
	TOTAL	12 878 331.21	655 465.21	-190 000.00	-190 000.00	12 688 331.21

+

D 001 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 253 614.11
=	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	13 941 945.32
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL =(RAR+VOTE)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	7 334 624.24				7 334 624.24
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	7 334 624.24				7 334 624.24
106	Réserves	1 909 079.32				1 909 079.32
	Total des recettes financières	1 909 079.32				1 909 079.32
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	9 243 703.56				9 243 703.56
021	Virement de la section d'exploitation	2 728 752.76				2 538 752.76
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 659 489.00				1 659 489.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	500 000.00				500 000.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	4 888 241.76		-190 000.00	-190 000.00	4 698 241.76
	TOTAL	14 131 945.32		-190 000.00	-190 000.00	13 941 945.32

+

R 001 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	13 941 945.32
---	---------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-190 000.00
---	------------------------------	-------------

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délibération 8 : Budget Eau potable 2023 - Décision modificative n.3 - - - - -

Date de transmission de l'acte : 16/11/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 16/11/2023

Numéro de l'acte : d4758 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20231114-d4758-DE

Date de décision : 14/11/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.4. Décisions modificatives

